

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Cahier des charges

valant acte d'engagement

Accompagnement d'un contact center & call center pour gérer les demandes des usagers en lien avec la distribution de 2000 micro-capteurs à des citoyens de la métropole Aix-Marseille Provence

Numéro de la consultation	
Date de publication	05/07/2021
Date limite de réception des offres ou des demandes de participation	30/07/2021
Modalité d'ouverture des offres	21/07/2021
Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre	10 jours
Date d'exécution de la prestation	05/09/2021
Durée du marché	+ 6 mois

Table des matières

Article 1. Généralités	4
Article 2. Définition des prestations	6
Contenu	6
Contexte	6
Les ressources DIAMS	6
Les ressources plateforme numérique DIAMS et le formulaire de contact	6
Les ressources micro-capteurs DIAMS	7
Article 3. Objectif de la consultation	7
Objectifs	7
Déroulement et périmètre des développements	7
Périmètres de la prestation et livrables attendus	8
Eléments de cadrage	8
Livrables attendus et définition des fonctions du centre de contacts	8
Dimensionnement du centre de contacts	9
Délais d'exécution	10
Durée du marché	10
Droits de propriété intellectuelle	10
Conduite des prestations par une personne nommément désignée	10
Composition et envoi de la réponse	10
Article 4. Insertion par l'activité économique	11
Article 5. Règlement du marché	11
Prix	11
Contenu des prix	11
Règlement	12
Coordonnées bancaires	12
Modalités de transmission de la facture :	12
Modalités de financement	13
Modalités de paiement	13
Acomptes	14

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Retenue de garantie.....	14
Article 6. Pénalités.....	14
Article 7. Assurances	14
Article 8. Pièces constitutives du marché.....	14
Article 9. Cession.....	15
Article 10. Résiliation.....	15
Article 11. Litiges.....	16
Article 12. Engagement et signature du candidat	16
Article 13. Signature du pouvoir adjudicateur	16
Article 14. Annexe.....	17
Capteur micro-capteur.....	17
Utilisations possibles	17

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
 Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

■ Généralités

Il s'agit d'un marché de services visant à accompagner le consortium DIAMS (Digital Alliance for Aix-Marseille Sustainability) dans l'Accompagnement d'un contact center & call center pour gérer les demandes des usagers en lien avec la distribution de 2000 micro-capteurs à des citoyens de la métropole Aix-Marseille Provence.

Entre

Le Pouvoir adjudicateur :	
Nom :	AtmoSud
Adresse :	Le Noilly Paradis 146 rue Paradis 13006 Marseille
Représenté par :	Monsieur le Président d'AtmoSud

Et,

En cas de candidature sous forme de groupement d'entreprises	
Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Télécopie :	
Courriel :	
<ul style="list-style-type: none"> • agissant pour mon compte * • agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)* 	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Télécopie :	

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
 Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

En cas de candidature sous forme de groupement d'entreprises	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
Télécopie :	
N° Siret :	
Code APE :	

(*) Rayez les mentions inutiles

L'opérateur économique est le mandataire des opérateurs économiques groupés :

- solidairement (*)
- conjointement (*)

(*) cocher la mention utile

Forme du groupement imposée après l'attribution : sans objet

En application de l'article R. 2142-24 du code de la commande publique, le mandataire des entreprises groupées conjointes, est solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du Pouvoir adjudicateur.

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, le signataire ou l'ensemble des membres du groupement s'engage(nt) sans réserve à les respecter et exécuter les prestations dans les conditions définies ci-après :

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Métropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

■ Définition des prestations

Contenu

Contexte

DIAMS est un projet européen innovant sur la qualité de l'air sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Soumis à l'UIA (Urban Innovative Actions) en 2017, le projet DIAMS est porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence avec 7 partenaires aux compétences distinctes et complémentaires :

- **AtmoSud** - observatoire de la qualité de l'air. Association de surveillance de la qualité de l'air, AtmoSud coordonne la conception et le développement de la plateforme numérique qui collecte et organise les données de la qualité de l'air. Il accompagne la Métropole dans la rédaction du programme d'engagement.
- **ARIA Technologies** - société de recherche sur la modélisation de l'air. Bureau d'étude en charge de modélisations de la qualité de l'air sur le territoire.
- **La Poste - Urby** - entreprise de services postaux. Le groupe La Poste a installé des capteurs qualité de l'air sur ses véhicules qui sillonnent le territoire métropolitain pour collecter des données.
- **Matrice** - association de formation en innovation numérique. Ce centre de formation, émanation de l'école 42, propose des programmes de formation à l'entrepreneuriat et à l'innovation dont la Matrice Air Data, qui a accompagné de jeunes entrepreneurs à la création de start-up autour des données sur l'air.
- **L'Air et Moi** - association sur la sensibilisation à la pollution de l'air. Cette structure propose des programmes de sensibilisation à la qualité de l'air dans les milieux scolaires.
- **Groupe Tera** – entreprise référente en matière de mesure et de monitoring de la qualité de l'air. Basée à Rousset, cette société locale fournit 2000 capteurs mobiles et 50 stations fixes de mesure de particules fines.
- **AViTeM** - agence de villes et territoires. Ce groupement public est en charge de la capitalisation et du partage des bonnes pratiques avec d'autres collectivités et pays européens et méditerranéens.

Le projet porte sur deux axes majeurs qui sont la transition numérique et l'engagement citoyen autour de la qualité de l'air.

En 2021 et 2022, la Métropole conduit un programme d'engagement auprès de plusieurs publics cibles : habitants, écoles, entreprises. Ces cibles vont utiliser les capteurs et les données sur la qualité de l'air durant une année au travers de différentes animations, expériences.

Le présent marché vise à travailler sur l'implémentation et l'évaluation des actions liées à la mobilisation citoyenne sur le management des données liées à la qualité de l'air de manière innovante.

Les ressources DIAMS

Les ressources plateforme numérique DIAMS et le formulaire de contact

La plateforme est hébergée par AtmoSud et est accessible via le lien suivant : <https://www.airdiums.eu/>

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Sur cette plateforme numérique est accessible le formulaire de contact pour les utilisateurs. Dans la rubrique « contactez-nous », ils pourront au choix contacter un agent en composant un numéro de téléphone dédié ou générer un email en entrant manuellement leur message via le formulaire de contact. Sur le formulaire de contact prévu, il leur sera demandé en amont d'identifier la nature de leur demande : problème technique, question générale sur la qualité de l'air, autre demande. Cette catégorisation permettra de simplifier la gestion des emails entrants.

Les ressources micro-capteurs DIAMS

DIAMS met à disposition gratuitement 2000 micro-capteurs de pollution en particules fines en septembre 2021 à des citoyens avertis et non avertis sur la question de la qualité de l'air. À l'aide de ce capteur, le citoyen doit pouvoir connaître l'air qu'il respire et mieux appréhender la pollution de l'air autour de lui.

Ce micro-capteur est un capteur qui peut être mobile ou fixe. Il permet de connaître la pollution de particules fines (PM1, PM2.5 et PM10) à coté de soi. Vous trouverez des images et des exemples d'utilisation en annexe de ce document.

Ce micro-capteur est connecté à un téléphone qui envoie les données à une plateforme. Une information est stockée toutes les 5 minutes.

Pour susciter l'intérêt des outils, il est prévu que le citoyen puisse participer à des missions appelées « observations » dans le cadre du projet. Ces missions sont à ce jour optionnelles et des interfaces sur l'application mobile sont prévues.

■ Objectif de la consultation

Objectifs

Déroulement et périmètre des développements

Dans le cadre de la distribution des 2000 micro-capteurs aux citoyens de la métropole Aix-Marseille Provence à compter du 05/09/2021, nous avons besoin d'aide pour gérer les demandes entrantes des usagers. Les utilisateurs pourront avoir des questions d'ordre techniques au sujet du mode d'emploi du micro-capteur mais pourront également avoir des interrogations plus générales sur la qualité de l'air.

Les objectifs de cette consultation sont donc les suivants :

1. Prendre en charge la gestion de la « relation client/utilisateur » en proposant une solution complète pour répondre aux besoins des utilisateurs, en entretenant un certain lien avec eux et en les fidélisant ;
2. Gérer les appels entrants et répondre aux emails entrants ;
3. Augmenter la productivité du traitement des contacts ;
4. Proposer une application « gestion des contacts » pour assurer les missions lors des traitements des contacts et conserver un historique des demandes traitées.

Le centre de contacts avec qui nous souhaiterions travailler doit permettre de mesurer les motifs de sollicitations des clients et des usagers, de rationaliser et d'homogénéiser les services proposés quel que soit le média ou le lieu du contact. Le centre de contacts doit ainsi donner la possibilité de comprendre et d'améliorer cette relation.

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Périmètres de la prestation et livrables attendus

Eléments de cadrage

La cible est l'utilisateur du micro-capteur qui mesure la qualité de l'air autour de lui. La nature de cette prestation est donc du B2C (Business To Consumer).

Les médias qui seront utilisés dans le centre de contacts sont les suivants :

- Téléphone entrant ;
- Mail entrant ;
- Mail sortant.

La première mission du centre de contacts sera de gérer les contacts téléphoniques, le téléphone étant le premier média de contact. Un numéro de téléphone dédié sera indiqué sur la plateforme numérique DIAMS dans la rubrique « contactez-nous ».

La gestion des mails va certainement prendre également une place importante au sein du centre de contact. Il sera donc primordial de traiter toutes les demandes entrantes en accusant réception en moins de 4h suivant la demande et en livrant des éléments de réponse dans les 24h suivant la demande. La rapidité de réponse est un facteur important. Les objectifs associés à la mise en place du centre de contacts sont d'augmenter les traitements automatiques de demande, de réduire le temps de traitement des demandes et de veiller à répondre aux besoins des utilisateurs.

Livrables attendus et définition des fonctions du centre de contacts

Cadre général

La distribution des mails entrants s'effectuera avec un accusé de réception systématique et une analyse automatique du mail pour distribution. Selon la nature de la demande (problème technique lié au micro-capteur, question générale sur la qualité de l'air, autre demande), il faudra transférer la demande au bon contact :

- Les questions générales liées à la qualité de l'air seront traitées directement par l'agent qui devra se référer au document FAQ complet qu'AtmoSud aura remis à l'agent pour qu'il puisse s'imprégner du sujet et être à même de répondre aux utilisateurs. Si la solution n'apparaît pas directement dans le doc FAQ, l'agent devra envoyer un « ticket » à l'équipe d'AtmoSud pour que nous puissions envoyer une réponse plus complète dans les délais impartis.
- Les demandes liées à un problème technique du micro-capteur seront transmises aux contacts identifiés chez AtmoSud, TERA (concepteurs du capteur et partenaire du projet DIAMS) et à la Métropole Aix-Marseille Provence. Nous vous fournirons en amont les coordonnées de chaque partenaire.
- Les demandes liées à un problème sur l'application DIAMS seront transmises aux contacts identifiés chez AtmoSud. Nous vous fournirons en amont les coordonnées.
- Pour toute autre demande, il faudra analyser le contenu du mail pour distribution et réponse automatique.

Sur les questions d'ordres techniques de l'appli et du capteur, nous fournirons avec les partenaires un guide pour que les opérateurs puissent aider les utilisateurs sur des problèmes basiques de prise en main. Si la

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

solution ne figure pas dans le guide, l'agent devra alors envoyer un « ticket » aux équipes d'AtmoSud, de TERA et de la Métropole Aix-Marseille Provence.

La distribution des appels entrants sera variable suivant la qualification du besoin.

Dans le cadre de potentiels contrôles qualité, un enregistrement téléphonique des communications est à prévoir.

Proposer une application « gestion des contacts »

Cette application fournit à l'agent les moyens d'assurer sa mission lorsqu'il traite un contact. Elle lui présente les informations liées aux messages qu'il doit adresser (guide d'entretien), celles liées au contact si la relation avec celui-ci est personnalisée (historique de la relation, fiche de synthèse) ainsi que les informations devant être saisies pendant le traitement du contact (en vue de constituer l'historique de contact et d'enrichir les bases de données client/usager). Il sera très important de récupérer les coordonnées de chaque demande entrante (nom, téléphone, email).

Dimensionnement du centre de contacts

Estimation des trafics entrants par média (téléphone, mail) :

2000 micro-capteurs seront distribués le **05/09/2021**.

- Minima : 0
- Maxima : 2000

Estimation de la durée du contrat avec le centre de contacts : + 6 mois à compter **du 05/09/2021**.

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Délais d'exécution

Date d'exécution des prestations est le 05/09/2021.

Durée du marché

Le marché est passé pour une durée de + 6 mois.

Droits de propriété intellectuelle

Conformément à l'article 25 du CCAG-PI, le présent marché retient A.

Conduite des prestations par une personne nommément désignée

Tout ou partie des prestations prévues au présent marché doit être exécutée par une personne nommément désignée. Lorsque cette personne n'est plus en mesure d'accomplir cette tâche, le titulaire doit :

- en aviser, sans délai, le pouvoir adjudicateur et prendre toutes dispositions nécessaires, afin d'assurer la poursuite de l'exécution des prestations ;
- proposer au pouvoir adjudicateur un remplaçant disposant de compétences au moins équivalentes et dont il lui communique le nom, les titres dans un délai d'un mois à compter de la date d'envoi de l'avis mentionné à l'alinéa précédent.

Le remplaçant proposé par le titulaire est considéré comme accepté par le pouvoir adjudicateur, si celui-ci ne le récuse pas dans le délai d'un mois courant à compter de la réception de la communication mentionnée à l'alinéa précédent. Si le pouvoir adjudicateur récuse le remplaçant, le titulaire dispose d'un mois pour proposer un autre remplaçant.

La décision de récusation prise par le pouvoir adjudicateur est motivée.

Les avis, propositions et décisions du pouvoir adjudicateur sont notifiés soit directement au titulaire, ou à son représentant dûment qualifié, contre récépissé ; soit par tout autre moyen permettant d'attester la date de réception de la décision ou de l'information.

A défaut de proposition de remplaçant par le titulaire ou en cas de récusation des remplaçants par le pouvoir adjudicateur, le marché peut être résilié.

Composition et envoi de la réponse

Les éléments attendus :

- Lettre de candidature (DC 1) exprimant compréhension de l'offre, du sujet à valoriser et les raisons de votre participation
- Déclaration du candidat (DC 2)
- Dossier de participation (Exemples de réalisations événementielles et RP similaire à l'offre, présentation de l'agence et des équipes, références...)
- Un bordereau de prix évalué pour la prestation demandée
- Kbis de moins de 3 mois

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

- Attestation d'assurance en-cours de validité
- Certificats et attestations du candidat justifiant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales, Volet 1 et 2 (NOTI2) ou une déclaration sur l'honneur, dûment datées et signée par le candidat pour le justifier
- Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
- Attestation sur l'honneur qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L8221-1 à L8221-5, L8251-1, L8231-1, et L8241-1 du code du travail.

Les réponses devront impérativement arriver sous forme d'un envoi recommandé et cacheté indiquant l'objet du marché avec la mention « NE PAS OUVRIR ». Cet envoi devra se faire par courrier permettant de déterminer de manière certaine la date d'expédition, le cachet de la poste faisant foi. Les réponses seront transmises en français à l'adresse suivante :

AtmoSud

A l'attention de service administratif

146 rue Paradis

13006 Marseille

L'association AtmoSud n'acceptera pas l'envoi des candidatures et des offres par fax et par voie électronique.

■ Insertion par l'activité économique

Sans objet.

■ Règlement du marché

Le présent marché est mono-attributaire donnant lieu à l'émission de bons de commande en application des dispositions des articles 78 et 80 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics.

Les prestations objet du présent marché n'étant pas distinctes, il n'est pas prévu de décomposition en lots.

Les bons de commande seront établis suivant le bordereau de prix unitaire (BPU).

Prix

La forme des prix de ce marché est globale et forfaitaire.

Le prix est réputé comprendre l'ensemble des coûts liés à l'exécution de la prestation.

Dans le bordereau de prix, au niveau des prestations, le soumissionnaire totalise le nombre de jours pour la mise en œuvre de l'ensemble de la solution. Dans le mémoire technique, le soumissionnaire détaillera le nombre de jours par fonctionnalité.

Contenu des prix

En complément de l'article 10.1.3 du CCAG Prestations intellectuelles, les prix sont réputés tenir compte des contraintes sanitaires liées à une pandémie de type COVID19.



Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Règlement

Coordonnées bancaires

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous.

En cas de candidat unique ou de groupement solidaire sans répartition de paiement :

Compte ouvert au nom de :	
IBAN :	
BIC :	

Joindre un relevé BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Les paiements seront effectués sur un compte unique ouvert au nom de chacun des membres du groupement, ou sur le compte du mandataire, qui devra alors être dûment habilité par chacun des co-traitants.

En cas de groupement conjoint ou de groupement solidaire avec répartition de paiement :

Compte ouvert au nom de :	
IBAN :	
BIC :	

Joindre un relevé BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Compte ouvert au nom de :	
IBAN :	
BIC :	

Joindre un relevé BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Modalités de transmission de la facture :

Aucune facture ne sera reçue avant la date d'admission des prestations. Toute facture reçue avant cette date ne sera pas prise en compte et retournée au titulaire. Une nouvelle facturation sera alors établie postérieurement à l'admission.

Les factures comporteront, outre les mentions légales, les indications suivantes :

- la date d'émission de la facture
- la désignation et l'adresse de l'émetteur et du destinataire de la facture
- les numéros d'identité de l'émetteur et du destinataire de la facture (indiqué dans le bon commande)

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

- le numéro de SIRET d'AtmoSud
- le nom ou numéro du service
- le numéro de Siret ou Siren ou Répertoire du Commerce et Métiers de la société
- le nom de la société, son adresse précise
- le numéro de facture
- le numéro de l'accord-cadre
- le numéro du bon de commande ou engagement
- le code d'identification du service en charge du paiement; (indiqué sur le bon de commande)
- la date d'exécution des prestations
- la quantité et la dénomination précises des prestations réalisées
- le prix unitaire initial hors taxes des prestations réalisées
- le cas échéant le prix unitaire révisé hors taxes des prestations réalisées
- le coefficient de révision des prix
- le montant total initial et le montant révisé hors taxes et le montant de la taxe à payer, ainsi que la répartition de ces montants par taux de taxe sur la valeur ajoutée,
- le montant TTC
- les coordonnées bancaires
- dès lors que les prix deviennent révisibles, en outre du prix initial, le prix unitaire révisé hors taxes et le coefficient de révision des prix devront être mentionnés

Les modalités de transmission des factures conformément au décret n°2016-1478 du 2 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique sont les suivantes : pdf par voie électronique à l'adresse administratif@atmosud.org.

Modalités de financement

Le marché est financé par les ressources propres du budget principal d'AtmoSud.

Modalités de paiement

Paielement par virement bancaire dans le délai global de 30 jours.

Le défaut de paiement dans le délai prévu donne droit au versement d'intérêts moratoires au titulaire et au sous-traitant.

Le taux applicable est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage.

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Acomptes

Les paiements s'effectueront trimestriellement. à échoir.

S'agissant d'un marché de fournitures et/ou de services, je suis* une petite ou moyenne entreprise, une société coopérative de production, un groupement de producteurs agricoles, un artisan, une société coopérative d'artisans, une société coopérative d'artistes ou une entreprise adaptée et sollicite que les paiements s'effectuent mensuellement.

(*) Cocher le cas échéant

Retenue de garantie

Il n'est pas demandé de garantie.

■ Pénalités

Il sera fait application des dispositions de l'article 14 du CCAG Prestations intellectuelles.

Par dérogation à l'article 14 du CCAG Prestations intellectuelles, il sera fait application des pénalités indiquées ci-dessous :

- Retard dans l'exécution des prestations : 50€
- Non-exécution des prestations : 5% du prix de la mission
- Retard dans la remise d'un rapport : 50€
- Non remise d'un rapport : 50 €.

Par dérogation à l'article 14 du CCAG Prestations intellectuelles, les pénalités sont dues dès le 1^{er} euro.

■ Assurances

Le titulaire doit souscrire les contrats d'assurance permettant de garantir sa responsabilité à l'égard du pouvoir adjudicateur et des tiers, victimes d'accidents ou de dommages causés par l'exécution des prestations.

Dans un délai de quinze jours à compter de la notification du marché, et avant tout commencement d'exécution, le prestataire titulaire doit justifier qu'il est titulaire d'une assurance responsabilité civile découlant des articles 1240 à 1242 du Code civil ainsi qu'au titre de sa responsabilité professionnelle, pour l'année en cours, au moyen d'une attestation établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

L'absence de ces documents dans le délai prescrit pourra entraîner la résiliation du marché, sans mise en demeure, et sans indemnité, par le Maître d'Ouvrage.

■ Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes, par ordre de priorité décroissante :

Pièces particulières

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

- Le présent Cahier des charges valant acte d'engagement
- Le contenu des lettres circulaires éventuelles répondant à des questions concernant les pièces contractuelles
- DPGF/DQE
- Le mémoire technique
 - Equipe
 - Missions similaires
 - Méthodologie pour la construction du plan participatif de la Qualité de l'air
 - Type d'animation proposées pour le GP
 - Outils, supports innovants de formation.

Cession

Toute modification apportée dans la forme juridique de l'entreprise titulaire devra être notifiée à AtmoSud, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Cette lettre devra être accompagnée des documents justifiant les changements intervenus, notamment des extraits des journaux d'annonces légales dans lesquels auront été publiés les modifications et un extrait du Registre du commerce.

Il sera interdit au prestataire de céder tout ou partie du service sans y être expressément autorisé par AtmoSud. Toute cession ou sous-traitance passée sans autorisation restera nulle et de nul effet à l'égard d'AtmoSud.

Résiliation

Il sera fait application des dispositions du chapitre 7 du CCAG Prestations Intellectuelles.

Conformément à l'article L. 2195-4 du code de la commande publique, lorsque le titulaire est, au cours de la procédure de passation ou de l'exécution du marché, placé dans l'une des situations mentionnées aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 ayant pour effet de l'exclure, le marché pourra être résilié pour ce motif.

Le titulaire informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

La résiliation ne peut être prononcée lorsque l'opérateur économique fait l'objet d'une procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L.631-1 du code de commerce, à condition qu'il ait informé sans délai l'acheteur de son changement de situation.

Le pouvoir adjudicateur peut faire procéder par un tiers à l'exécution des prestations prévues par le marché, aux frais et risques du titulaire, soit en cas d'inexécution par ce dernier d'une prestation qui, par sa nature, ne peut souffrir aucun retard, soit en cas de résiliation du marché prononcée aux torts du titulaire.

Par dérogation à l'article 33 du CCAG Prestations Intellectuelles., si le pouvoir adjudicateur résilie le marché pour motif d'intérêt général, le titulaire a droit à une indemnité de résiliation de 1%, obtenue en appliquant au montant initial hors taxes du marché, diminué du montant hors taxes non révisé des prestations admises.

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Litiges

En cas de litige qui ne pourrait être résolu à l'amiable, les Tribunaux compétents seront saisis.

Engagement et signature du candidat

À	le
Le(ou les) candidat(s) : (représentant(s) habilité(s) pour signer le marché) Cachet et signature	

Signature du pouvoir adjudicateur

À	le
Le pouvoir adjudicateur :	

Main Urban Authority: Aix-Marseille-Provence Metropole
Project number and acronym: UIA03-081 – DIAMS

Annexe

Capteur micro-capteur



Le capteur permet de mesurer votre exposition aux particules.

Utilisations possibles

Voici une liste, non exhaustive de l'utilisation potentielle :

- Mesurer mon exposition **dans mon logement** (cuisine, ménage, cheminée, ventilation...)
- Mesurer mon exposition **lors de mes trajets** (voiture, 2 roues, vélo, piéton, transports en commun...)
- Mesurer mon exposition **dans mes activités professionnelles** (bureau, chantier, industrie, agriculture, magasins, restauration...)
- Mesurer mon exposition **dans mes activités extérieures** (balade, jardinage, bricolage...)
- Mesurer mon exposition **aux pollens**
- Mesurer mon exposition à des **activités polluantes** (fumées, poussières, produits à émissions...)

